

Ressentis stigmatiques et résistances de certains jeunes hommes « indésirables »

Élise Vinet Cynthia Cadel Arnaud Beal

La rénovation urbaine est actuellement encouragée par de nombreux décideurs locaux et urbanistes (Faure, 2006), qui y voient généralement l'opportunité d'une réduction des inégalités sociales, des écarts entre les quartiers en politique de la ville et les autres espaces urbains, ainsi que l'amélioration de la mixité sociale (Léostic, 2010, p. 27). Elle fait dans le même temps l'objet de critiques scientifiques et citoyennes au regard du processus de gentrification qu'elle met en œuvre dans le cadre « d'une idéologie néolibérale au service des classes moyennes » (Germain et Rose, 2010, p. 15). « La rénovation ne bouscule pas seulement des murs et des rues [et que] ses effets doivent s'étudier comme une forme particulière du changement social en général » (Coing, 1966, p. 14).

Contexte général de la recherche et aspects méthodologiques

La recherche psychosociale que nous avons conduite a duré huit mois et a porté sur trois territoires urbains d'habitat social¹ classés en politique de la ville dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale 2011-2014. Elle visait notamment l'étude croisée de la place des femmes et des hommes dans l'espace public de ces quartiers², dans le cadre d'une analyse intersectionnelle des rapports sociaux de sexe (Poiret, 2005). Nous avons déployé une démarche qualitative s'inscrivant dans le champ de la triangulation méthodologique (Flick, 1992): des entretiens semi directifs³ ont été conduits auprès de

177 acteurs des quartiers concernés – 99 habitants et 78 professionnels des structures et élus locaux et centraux. Les entretiens formels ont été couplés à des temps plus informels – rencontres dans les rues, commerces, squares, etc. – destinés à recueillir du discours en situation, ainsi qu'à des observations et à des déambulations dans l'espace public des trois quartiers.

Comme l'analyse Éric Charmes (2009), les quartiers populaires sont souvent considérés comme des « ghettos », des « espaces pathologiques » qu'il faudrait éradiquer plutôt que valoriser : leurs habitants ne sont donc guère reconnus comme des acteurs politiques légitimes. Or, cette violence symbolique (en plus d'être matérielle au regard de l'exclusion des ressources) alimente des formes plurielles de conduites réactionnelles. En effet, « être constamment désignés comme les habitants de "quartiers difficiles" ou de "zones de non droit" n'aide pas à se sentir reconnu : on ressent plutôt le mépris. Les émeutes de 2005 ont montré l'intensité de ce sentiment, et également à quel point ce sentiment pouvait être destructeur » (Charmes, 2009, p. 13). Or, les deux orientations principales des politiques publiques, occultant ce rapport de domination et les violences qui en découlent, s'articulent principalement autour de la prévention situationnelle et de la rénovation-renouvellement urbain(e) par la dispersion de la pauvreté et la gentrification des quartiers populaires dans le cadre de programmes dits de « mixité sociale ». Nous proposons une analyse des effets de ces deux orientations sur les ressentis de certains jeunes hommes vivant en quartier d'habitat populaire lyonnais et désignés par nombre de professionnels et d'habitants comme les auteurs de comportements gênants, incivils voire délictueux, menaçants, dégradants du cadre de vie, entravant le « vivre ensemble » dans le quartier.

^{1.} Le Vergoin (Lyon 9e arr.); la Duchère (9e arr.) et Mermoz (8e arr.).

^{2.} L'étude-action a émergé à la demande croisée de deux délégations de la Ville de Lyon. Elle visait à dresser un premier état des lieux de la question et à fournir des préconisations pour l'action publique.

^{3.} Individuels ou collectifs, formels ou informels, dont quatre-vingt individuels formels.

Le quartier de la Duchère constitue le terrain principal (parmi les trois investigués) auquel nous allons nous référer ici. Grand ensemble édifié dans les années 1960, le quartier a été marqué, comme d'autres anciens quartiers HLM historiques français, par la fin du monde ouvrier et du « système social qui l'accompagnait » (Dubet et Lapeyronnie, 1992). Le renouvellement urbain d'envergure mis en place dans le cadre du Grand Projet de ville (depuis fin 2002, faisant suite à une politique de réhabilitation entamée en 1986), a fortement modifié le parc de logements et le paysage du quartier, entraînant avec lui une transformation des modes de sociabilité et des mémoires collectives pour partie enracinées dans le bâti et ses usages. Le quartier du Plateau à la Duchère s'est enrichi notamment de nouveaux commerces, d'un complexe sportif, d'immeubles d'habitation et de mobilier urbain distincts des précédents, interrogeant ce que Léostic appelle la « normalisation urbaine et architecturale » (2010, p. 39), tandis que le tissu social du quartier s'est modifié⁴, au regard de l'objectif d'un passage de 80 % à 55 % de logements sociaux d'ici 2018.

Si une population semble faire consensus parmi la multiplicité d'acteurs du territoire, ce sont bien les jeunes hommes désignés supra, dont la perception est essentiellement négative, catégorie régulièrement commentée, qualifiée et stigmatisée, pensée comme immuable et sur laquelle l'action est peu envisagée en dehors de la politique dite de « prévention situationnelle ». C'est à partir de cette catégorie que s'organisent non seulement une partie des discours d'altérisation, mais aussi les comportements (d'évitement, contournement, affrontement, prévention, contrôle, punition, exclusion, etc., mais rarement d'indifférence) de nombre d'acteurs du territoire. La plupart de ces jeunes hommes que nous avons interrogés partagent une biographie commune autour du passé migratoire de leurs parents et/ou grands-parents ; une difficulté à se projeter dans un avenir, perçu comme instable et socialement dévalorisé; un ressenti fort de la situation économique délétère actuelle ; des représentations proches en raison de leur histoire en France - entre racisme et islamophobie grandissante, exclusion politique et discrimination (Beaud et Masclet, 2006). Ces jeunes hommes font partie des « catégories pour lesquelles l'espace résidentiel est une ressource, matérielle et relationnelle, essentielle » (Faure, 2006, p. 192) marquée par une forte appropriation du quartier.

Des usages classiquement genrés des espaces sociaux réinterrogés par la rénovation urbaine

Si l'espace de la cité constitue le « support principal du lien social qui construit à la fois l'interconnaissance qui relie tous les jeunes entre eux mais également un lieu où se construisent des groupes de pairs et des petits réseaux plus denses de sociabilité » (Marlière, 2008b, p. 713), tous les jeunes ne semblent pas pour autant également affectée-s par l'ensemble de l'espace physique de la cité dans leurs socialités.

Différents travaux ont en effet souligné la tendance des jeunes hommes à investir davantage l'espace public du quartier que les jeunes femmes, qui investiraient plus les structures associatives diverses de leur quartier ainsi que le hors-quartier (Faure, 2005; Kebabza, 2004). De même, différents travaux réalisés au sein des cités populaires urbaines font état d'une absence de mixité entre filles et garçons dans les espaces du quartier, due notamment à la culture de rue (Lepoutre, 1997), aux injonctions liées à la préservation de sa réputation au sein du groupe de pairs (Clair, 2008; Lapeyronnie, 2008), et in fine, à l'asymétrie des rapports sociaux de sexe. Particulièrement, tout en veillant à ne pas tomber dans l'écueil de l'homogénéisation de la figure du « jeune des cités » – qui camoufle l'existence de différents groupes occupant un espace en fonction des pratiques culturelles qui les singularisent (Marlière, 2008b) -, ni dans l'écueil de la confusion essentialisante du sexe et du genre, l'identité sociale des jeunes hommes semble globalement plus territorialisée que celle des jeunes femmes qui traversent des espaces avant tout occupés par des hommes (Faure, 2006). Or, si comme le soulignait Jacqueline Coutras (1996), les hommes tendent particulièrement à territorialiser l'espace résidentiel lorsqu'ils sont privés des autres espaces (école, travail, etc.), qu'advient-il de leurs places et quelles sont leurs marges de manœuvre (ainsi que celles des autres habitants) lorsqu'ils sont jugés indésirables dans et écartés de l'espace résidentiel?

Enjeux de justice et tensions du champ psychologique autour des commerces de bouche

Traditionnellement, les (jeunes) hommes fréquentent les cafés. Que se passe-t-il lorsque les anciens cafés et snacks ont été fermés avec la rénovation urbaine? Seule une brasserie a ouvert pendant l'étude dans le centre du quartier, mais peine à être appropriée par certains habitants « déjà-là », en particulier par les jeunes hommes, pour des raisons profondément liées à un sentiment récurrent d'exclusion des politiques publiques et de mise en concurrence avec d'autres catégories de la population. Les arguments invoqués sont parfois financiers : « Le café est trop cher, un euro trente le café! » ; temporels : « Ils ferment à 20 heures! On fait quoi nous après ? Y a plus

^{4.} Voir les travaux de Christine Lelevrier (2010 ; 2011) en particulier sur les trajectoires des nouveaux arrivants en quartier d'habitat populaire dans le cadre de programmes de mixité sociale, notamment à la Duchère.

rien à faire ici maintenant » ; cultu(r)els : « La brasserie est pas hallal, nous vous voyez en majorité ici on mange hallal, alors ils l'ont faite pour qui la brasserie ? C'est pas pour nous. » Le « ils » désigne ici « les décideurs », ouvertement accusés de privilégier l'arrivée de classes moyennes non musulmanes dans le quartier ; culturels encore quant au refus par les décideurs de l'ouverture de restaurants de type kebab par des habitants « déjà-là », soulignant ce que Bacqué et Fijalkow (2006) ont constaté dans leur étude portant sur le quartier de la Goutte-d'Or à Paris, à savoir les tentatives de dé-ethnicisation du tissu commercial pour faire venir les classes moyennes dans les quartiers en mutation.

En effet, dans le quartier principal de notre étude, les décideurs affichent clairement leur contrôle sur l'attribution des commerces de bouche, afin de ne pas voir se multiplier « comme avant, les kebabs » notamment, dont certains nous ont été présentés comme d'anciennes « plaques tournantes du trafic de drogue ». Un habitant d'environ trente ans, racisé, a ainsi demandé une autorisation pour ouvrir son propre commerce en restauration, mais ne l'a pas obtenue. Il énonce, amer :

J'avais tout pour monter un commerce, ils ont refusé parce que j'ai un casier [...]. On n'a pas le droit à une deuxième chance ? Comment tu veux t'en sortir ? En plus ça aurait marché, je connais tout le monde ici.

Un autre homme (la trentaine également, racisé) lui rétorque « Ben justement, c'est parce que tu connais tout le monde. Ils ont peur que les gens ils squattent ». Ces propos rendent saillant un sentiment d'empêchement et de contrôle par le politique (« ils ») dans la formation du lien social et dans les possibilités de projection dans l'avenir (financier, professionnel, résidentiel, etc.).

Ce ressenti d'impuissance s'exprime également dans les interpellations de jeunes hommes envers les chercheurs: « De toute facon, ce que vous faites ca servira à rien. La Ville, ils s'en foutent de nous » (groupe de quatre jeunes hommes âgés de seize à vingt-trois ans). Il témoigne d'un repli du champ psychologique via la clôture des perspectives temporelles, spatiales et sociales (Lewin, 1951). En effet, si l'espace psychologique permet « que se déploient des cheminements intentionnels vers des buts, des aspirations ou des idéaux » (Fieulaine et Cadel, 2010, p. 6), son rétrécissement peut alimenter un sentiment d'exclusion-dépossession : « Les nouveaux ils ont tout, nous on a rien. Ça fait trente ans qu'on vit là, et eux ils arrivent on leur donne tout [...] » (homme de trente-quatre ans), assorti cependant d'une posture critique au regard de la mixité sociale érigée comme paravent à une politique de gentrification (Giroud, 2015) à





l'œuvre : « [...] Tout ça c'est pas fait pour nous, c'est pour faire venir des gens, c'est leur mixité sociale, mais de toute façon, les gens ils se mélangent pas » (le même homme).

Mixité sociale et norme d'équité

De leur côté, l'ensemble des nouveaux habitants issus de classes « moyennes » que nous avons interrogés semblent quant à elles-eux apprécier les effets de la rénovation urbaine qui a grandement contrecarré leurs a priori sur le quartier – en écho à l'implosion et/ou au gommage des traces de son histoire : « On n'a pas l'impression d'être à la Duchère », nous confie un homme de quarante ans, nouvel arrivant ; ou encore cette primo-accédante (quarante ans) estimant que « c'est propre, c'est agréable en fait, même la nuit j'ai pas peur. » Elle nous indique cependant sur la carte du quartier que nous lui tendons qu'elle ne circule que dans la partie rénovée. En revanche, du côté des habitants « déjà-là », les modifications ne semblent pas accueillies avec cette même unanimité. Si certains se disent satisfaits de ces changements, en particulier les personnes plus âgées du quartier et/ou celles envisageant la revalorisation de leur patrimoine immobilier et de leur

cadre de vie, la rénovation laisse à d'autres un goût plus mitigé, parfois amer, de sélection, comme le souligne un habitant interrogé : « La rénovation ? Ils l'ont faite que sur le Plateau. Mais ici on est toujours dans la même merde » (homme de cinquante ans).

Cette opposition entre sous-quartiers renvoie à un principe de différenciation entre les catégories sociorésidentielles : la rénovation urbaine, en modifiant les marqueurs sociaux que constituent les lieux de résidence (Faure, 2006), participe ainsi de la distribution et de la distinction entre les groupes sociaux sur des territoires spécifiques (Grafmeyer, 1995). Elle accentue ainsi les processus de distinction entre « nous » et « eux », entre celles et ceux qui bénéficient des nouveaux habitats (anciens ou nouveaux habitants) et celles et ceux qui n'en bénéficient pas. Ces mécanismes de catégorisation et de comparaison sociales président aux (re)définitions identitaires des groupes sociaux (Tajfel et Turner, 1986) « déjà-là » dans le quartier, dans un contexte de mise en concurrence pour accéder aux ressources rares ou limitées dans l'espace du quartier (cf. les travaux de Shérif sur les conflits réels).

Il ressort ainsi que le sentiment de privation relative (Runciman, 1966) ressenti par la plupart des habitants

interrogés s'inscrit dans une norme non pas d'égalité mais d'équité, relative au mérite perçu d'être un ancien habitant. Autrement dit, les habitants « déjà-là » tendent à considérer qu'ils méritent plus que les nouveaux d'investir des logements neufs et/ou centraux et que les nouveaux commerces et services proposés devraient en priorité leur être destinés, contestant de fait les vertus de la mixité sociale dans la diminution des inégalités socio-économiques. Cette dernière question est particulièrement soulevée par les populations jeunes de notre échantillon.

Entre résignation et dénonciation : quand l'appropriation des lieux est malmenée

Le quartier, qui peut être vécu par certains comme une ressource essentielle, un refuge dans lequel on revient même lorsqu'on n'y vit plus, peut aussi être vécu comme un ancien refuge où l'on ne se sent plus désiré ni soutenu, et au fond assigné à une sorte d'immobilisme : « Alors du coup y a rien à faire, donc vous voyez, on tient les murs, ils croient qu'on aime bien ça, mais on n'a pas le choix, mais ça nous amuse pas de tenir les murs » (homme de trente ans). Comme si la place sociale de nombre de ces jeunes hommes, réelle et/ou symbolique, finissait par se définir en creux et non en plein, par les multiples endroits où ils ne se sentent ni soutenus ni bienvenus, ce qui interroge au fond la légitimité de leur place, et, *in fine*, les conditions de leur existence sociale.

À l'heure de l'étude, la place des jeunes hommes dans les halls et les coursives des immeubles était plus précaire que jamais en raison de la multiplication des interventions d'agents de sécurité privés, embauchés par des bailleurs sociaux et chargés de faire évacuer les groupes de jeunes (garçons) des halls. Le sentiment de contrôle et d'agression inhérent à ces interventions s'exprime de façon explicite chez les jeunes hommes interviewés, toujours sur fond de compétition sociale, « interculturelle » cette fois :

Non mais ils font exprès ils cherchent la merde, ils nous disent même pas bonjour, en plus ils ont mis des Noirs pour nous contrôler, ils parlent même pas français, sérieux c'est pas pour opposer les Noirs et les Arabes ca ? (groupe de guatre jeunes hommes entre seize et vingt-trois ans).

Ils partagent un sentiment général de racisme et en particulier d'islamophobie lié à l'ethnicisation des rapports sociaux par les médias et nombre de discours politiques (Fassin et Fassin, 2006). Enfin, ce sentiment de contrôle s'exprime également, de façon latente, dans la prise de contact avec les chercheurs (notre équipe) qui commence souvent par la question « vous êtes des flics⁵? », soulignant particulièrement la lutte pour l'espace et son appropriation qui oriente d'emblée les rapports sociaux.

De la même façon, si les jeunes hommes occupent traditionnellement l'espace public, notamment par des stationnements, là où les femmes sont « en transit », cette position est également malmenée par la disparition des anciens repères et lieux de rendez-vous dans le(s) quartier(s), d'espaces peu exposés, dans le cadre des aménagements relevant de la « prévention situationnelle » ou encore par les contrôles, policiers cette fois⁶. Ces derniers sont souvent vécus comme du harcèlement, participant au développement du sentiment d'injustice abordé supra (cf. aussi Marlière, 2008a). Dans la lignée des récents travaux conduits sur les effets du harcèlement policier ciblé dans des quartiers en cours de gentrification sur les circulations masculines (Prieur et Dupont, 2012), notre étude indique que ces contrôles conduisent les jeunes hommes à des évitements et à des regroupements ponctuels et fragmentaires, à l'occasion d'une mobilité intempestive dans l'espace résidentiel, dans le but d'« échapper » aux contrôles, interrogeant là encore la légitimité perçue de leur place, de leurs sociabilités et de leur existence même au sein de cet espace.

Le bâti renvoie aussi nombre de jeunes hommes à un sentiment de « contrôle » et d'enfermement, et devient un nouveau support de dénonciation et d'interpellation : « Regarde, ils ont mis des barreaux en bas de la barre là, on dirait la prison » (homme de vingt-quatre ans), ou encore : « Maintenant y a des barreaux au centre social [...], le commissariat avant la porte était ouverte, maintenant faut sonner pour rentrer, non mais c'est eux ou nous qui sommes en danger ? » (femme de cinquante et un ans). Ce sentiment d'être « menacant » constitue un effet concret des politiques s'inscrivant dans ce que Desjours (1995) nomme les « démarches de sécurité », par opposition aux « démarches de sécurisation ». La démarche de « sécurité » considère avant tout les habitants comme défaillants voire dangereux, et en ce sens oriente ses efforts vers l'empêchement, la stérilisation des espaces et

^{5.} Cette interpellation renvoie notamment à ce que Marlière (2008b) qualifie comme position de « socio-flic » ou de « flicologue » souvent renvoyée sur ce type de terrains par les jeunes.

^{6.} Contrôles renforcés dans le cadre du passage d'un des quartiers en zone de sécurité prioritaire par le ministère de l'Intérieur pendant l'étude

^{7.} Par exemple, la suppression des bancs en pied d'immeuble peut répondre à des demandes exprimées par certains résidents, alors même que leurs besoins, à condition d'être identifiés, diffèrent. En effet, le besoin sous-jacent à ce type de demande est souvent la recherche de sécurité, or la stérilisation des espaces publics par le retrait de toute possibilité de stationnement (hors la position debout) peut renforcer l'isolement et le sentiment d'insécurité en empêchant et renforçant l'appréhension de la rencontre. En effet, cette stérilisation évacue surtout de ces espaces les catégories de personnes justement dépendantes de ce mobilier urbain pour se déplacer (avec des pauses régulières) et stationner dans l'espace public (par exemple les personnes à mobilité réduite du fait de l'âge notamment). Cette absence de possibilité d'usages et d'occupations pluriels d'un même espace/lieu contribue ainsi à déliter le lien social et rend par contraste encore plus insécurisante la présence des rares catégories de personnes qui continuent à l'occuper, souvent les jeunes hommes.

la surveillance, tandis que celle de sécurisation renverse la perspective de domination en considérant les habitants comme diversement opprimés (économiquement, socialement...) et compétents, et oriente ses efforts vers l'empowerment à visée émancipatoire, le lien social (dont le conflit est constitutif) ainsi que l'interdit dont la nontransgression est alors fondée sur la confiance.

Le bâti peut également renvoyer les habitants à un sentiment de « nettoyage » ou d'effacement identitaire : « Sarkozy, il voulait passer le Kärcher, ben c'est réussi, regardez! » (homme de vingt-sept ans). Il nous montre d'un geste du bras et du regard la nouvelle place du quartier. On retrouve ici le fort sentiment de relégation, de victimation (Mucchielli, 2003) et littéralement d'« effacement », qui transperce dans le discours de nombre de jeunes hommes. De son côté, un chargé de mission sur le territoire estime au contraire que le nouveau mobilier urbain est un gage de (re)valorisation du quartier et de ses habitants, puisque « constitué de matériaux nobles et coûteux, du marbre, un environnement minéral, on a installé ici ce qui se fait de mieux », soulignant ici quelle norme esthétique est indésirable. Mais certains habitants « déjàlà » et particulièrement les jeunes hommes interviewés dénoncent souvent à l'inverse :

- l'empêchement : « Du marbre, non mais sérieux c'est tout froid, et y a pas de dossier, et t'as vu, y a un arbre au milieu on peut pas se voir quand on parle, sérieux, regarde, ils veulent pas qu'on s'assoit pour parler, hein ? » (homme de vingt-cinq ans);
- une perte de perspective spatiale : « Okay c'est tout propre, mais avant je voyais Lyon de mon balcon, maintenant je vois l'immeuble d'en face » (homme de vingt-six ans), ce qui implique ici un nouveau rétrécissement du champ psychologique via la fermeture de la perspective spatiale;
- une forme de duperie : « Ouais ben les loyers ils ont augmenté mais à l'intérieur c'est du carton ! » (homme de vingt-cinq ans).

Quid des espaces de jeux habituels ? Certains ont été supprimés, d'autres conservés, mais ont perdu en centralité avec la rénovation et sont de ce fait moins prisés par les jeunes hommes. Soulignons ici l'importance de la centralité de certains lieux de socialisation masculine qui peuvent être délaissés dès lors qu'ils perdent en visibilité et, en corollaire, en possibilités de contrôle sur l'espace public. Par ailleurs, un nouveau complexe sportif, très attendu par les jeunes, a ouvert en centralité du quartier pendant notre étude. Il n'est pas en accès libre. Le fait de devoir s'inscrire dans un club pour y accéder (ou d'être scolarisé) ne rentre pas dans le champ des possibles de nombre de jeunes interviewés, conduisant alors à un sentiment de privation relative structuré par l'injustice, la frustration voire même l'exclusion vis-à-vis de cette structure, à une déception à la hauteur des attentes d'alors.

Initiatives, fins de non-recevoir et métacatégorisation stratégique de femmes

Certains jeunes hommes ont demandé un élargissement des horaires d'ouverture des structures ou encore l'ouverture d'un local en autogestion, mais ne l'ont pas obtenu. Ce refus est interprété par certains habitants « déjà-là » (et particulièrement par des femmes) comme un manque de confiance des décideurs envers les jeunes. Du côté des responsables locaux interviewés, cette frilosité s'explique au regard de certaines expériences de ce type conduites sur le territoire ou sur des territoires « similaires » et qui ont débouché sur des appropriations exclusives, du vandalisme ou encore du détournement d'objets. On voit bien ici combien le sentiment d'impuissance des pouvoirs publics peut se transformer en empêchement, où tout devient impossible, impensable (Soulier, 2012), alors même que certains jeunes s'inscrivent dans une démarche d'interpellation et de recours à l'offre publique. Cet impensable résonne chez la plupart des jeunes interviewés comme un nouvel empêchement, synonyme de contrôle des institutions. Il est palpable dans l'ensemble de leurs discours, mais aussi dans celui de certaines femmes des quartiers concernés, qui parfois réclament elles aussi l'ouverture d'un local pour les jeunes, d'un snack ou d'un café.

Or, la plupart de ces femmes n'ont pas l'intention d'investir ces lieux. Elles endossent cependant ici la même posture que nombre de jeunes hommes, consistant à opposer un « eux/elles les nouveaux/elles habitant-e-s ille-s ont tout » à un « nous les ancien-ne-s à qui l'on a tout retiré », y compris des lieux qu'elles ne fréquentaient pas, des lieux (particulièrement les cafés) qui incarnent et actualisent l'asymétrie des rapports sociaux de sexe, de par l'illégitimité perçue de leur occupation par les femmes⁸ et de par la surreprésentation des hommes dans ces espaces d'entre-soi masculin et de possible contrôle social sur les déplacements d'autrui dans le quartier (en particulier depuis les terrasses). Cette recatégorisation peut s'appréhender dans une lecture intersectionnelle comme l'émergence ad hoc d'une métacatégorie d'appartenance imbriquant, tout en les redéfinissant dans le même temps différents rapports sociaux de sexe, race et classe (Poiret, 2005). Ce positionnement commun à différentes catégories de sexe et d'âge sur des revendications de lieux historiquement ostracisants pour certaines, souligne certes un rassemblement commun devant un exogroupe perçu comme menaçant, mais aussi une sorte de « conscience commune » des habitants « historiques » autour d'un destin collectif qui génère un fort sentiment d'injustice, en particulier vis-à-vis d'autres catégories sociales qui arrivent

^{8.} L'investissement militant, régulier et collectif de cafés d'Aubervilliers par le collectif Place aux femmes est d'ailleurs né de ce constat (de recherche mais aussi) expérientiel d'habitantes excédées de cette exclusion tacite.



dans le quartier par le prisme du programme de « mixité sociale ».

Cette fluidité d'autocatégorisation peut cependant cacher un autre effet de la rénovation urbaine : quand la place des uns est malmenée, celle des autres l'est aussi, de façon systémique, et les rapports de pouvoir peuvent alors s'affaiblir, mais aussi se renforcer, en réaction. Ainsi, certaines aspirations des femmes à un retour à une place « classique » voire « stéréotypée » des hommes sur le quartier (dans les cafés) peuvent se comprendre également comme le besoin de retrouver une marge de manœuvre dans leurs propres déplacements et places. En effet, le positionnement sociospatial instable des hommes et leur perte de ressources s'accompagne pour certaines femmes de ces quartiers d'un regain de contrôle de ces derniers sur leurs activités à elles, notamment via les enjeux liés à la réputation (Clair et Descouture, 2009) et à la division sexuelle du travail, comme l'a souligné Faure (2005).

Ainsi, si l'aspiration de certaines habitantes au retour de certains lieux de socialisation masculine dans le quartier ne permet pas à première vue de subvertir les rapports sociaux de sexe, cette demande sociale peut donc en cacher deux autres, exprimées *supra*: celle d'un traitement « juste » des anciens habitants au regard des nouveaux, ancré dans l'idée de mérite (Kellerhals *et al.*,

1997) et celle d'une reprise de contrôle des femmes sur leurs propres trajectoires sociospatiales. L'ensemble des changements de place entraînés par la rénovation urbaine ouvre ainsi la possibilité d'une renégociation des places de chacuns.

Discussion conclusive et ouvertures

Au-delà du sentiment de privation relative de nombre d'habitants « déjà-là » vis-à-vis des « nouveaux habitants » dans un contexte de restructuration du quartier et de promotion politique de la mixité, ce sont aussi les inégalités systémiques qui sont dénoncées par les personnes que nous avons interrogées. En effet, si certains jeunes hommes s'inscrivent dans des processus de résignation et de sentiment fataliste d'une situation personnelle dégradée sans issue, d'autres en revanche critiquent avec plus ou moins de virulence un ordre social perçu comme fondé sur des inégalités structurelles (Staerklé et al., 2007). Ils attribuent ce faisant au système socioéconomique et politique la responsabilité de leur situation et activent simultanément une comparaison intergroupes fondée sur des distinctions de classe et/ou de « race ». Ces représentations des rapports sociaux mettent en exergue de la méfiance, voire de la défiance envers les institutions, passant par un certain mode vindicatif et/ou



d'interpellation (des chercheurs⁹, des agents de la Ville, etc.) et sont largement orientées vers une revendication de changement social. Nombre de jeunes hommes interrogés, mais aussi de femmes (s'autocatégorisant de façon à englober les jeunes hommes en tant que « nous les anciens habitants ») s'inscrivent ainsi dans des formes de dénonciation et de discours critique (Boltanski, 2009), construisant des formes intéressantes de disputes et de conflits, de recomposition et de détournement des places et des modes d'habiter il/légitimes (Giroud, 2005), de manœuvre dans les marges de contrôle des uns sur les autres, notamment dans le cadre des rapports sociaux de sexe en contexte de promotion de la « mixité sociale ».

À l'instar de Germain et Rose, nous pouvons nous demander si la mixité sociale, telle qu'elle est développée actuellement dans nombre de quartiers, possède la moindre vertu pour améliorer le sort de certaines catégories défavorisées, et, notamment, si elle ne pourrait pas s'avérer « contre-nature en faisant fi des mérites de l'entre-soi [...] et des distances minimales qui conditionnent les échanges entre catégories sociales contrastées [...]. Peut-elle en fin de compte encore incarner les principes de justice sociale et d'équité des politiques urbaines contemporaines [...]? » (Germain et Rose, 2010, p. 15).

Certains chargés de mission interrogés misent cependant sur les postures d'ouverture des classes moyennes nouvellement arrivées dans le quartier pour favoriser le lien social avec les anciens habitants et faire vivre la « mixité ». Or, d'une part, l'ouverture possible de certains gentrifieurs n'implique pas la suppression des processus de domination normalisatrice de leurs situations et/ou postures ; d'autre part, les habitants « déjà-là » ne sont pas nécessairement enclins à partager leur « territoire » et ses diverses ressources, notamment sociales et symboliques ; enfin, « les rapports de force et de domination qui traversent les sociétés ne sont pas neutralisés par le fait que des populations diverses se côtoient dans une ambiance en apparence pacifiée » (Charmes, 2009,

^{9.} Un groupe de jeunes hommes nous interpelle notamment ainsi :

[«] Vous leur direz, à la Ville... »

p. 13). En ce sens, les nombreux travaux réalisés dans le champ de « l'hypothèse du contact » (Allport, 1954) entre membres de groupes dominants et dominés indiquent que ce contact favorise davantage l'harmonie sociale au détriment de l'égalité (Wright et Lubensky, 2009). En effet, si la coprésence constitue un critère minimal d'échange et de lien social, elle ne suffit pas à la réalisation de ces objectifs, quel que soit l'espace public considéré (quartiers privilégiés, lieux de participation ou quartiers classés en politique de la ville).

Cependant, quelques recherches, dont celle de Becker et al. (2013), indiquent qu'en situation de contact intergroupes asymétrique, la reconnaissance (par les membres de groupes dominants) de l'illégitimité des inégalités vécues par les dominés, peut favoriser chez les membres des deux groupes l'intention de participer à des actions collectives en faveur de l'égalité, permettant ainsi de contrebalancer en partie les effets délétères de la mise en contact intergroupes. Ainsi, la « posture » des « nouveaux habitants » concernant les inégalités socioéconomiques et leurs liens avec les discriminations sexistes, racistes, classistes, âgistes, etc. apparaît alors comme un facteur dilemmatique à explorer plus avant dans de prochaines études et interventions.

Enfin, des expérimentations pourraient également s'orienter vers des formes d'habitat et d'aménagements de l'espace inclusifs et innovants, revisitant notamment l'articulation entre privé et public10, entre les traditionnels « féminin » et « masculin » ; bousculant les clivages psychosociaux, spatiaux et genrés qui renforcent les comparaisons duelles et amplifient la hiérarchisation; reconnaissant la légitimité de tous les habitants à occuper l'espace résidentiel – y compris celle des jeunes hommes perçus « indésirables » – et favorisant leur appropriation de cet espace. Pour mieux appréhender les enjeux de la spatialisation des rapports sociaux, notamment de sexe, il apparaît ainsi fécond, suite à notre étude, de prendre en compte les dynamiques psychosociales sous-tendant les appréhensions et appropriations des espaces urbains objets de rénovation de la part des individus profilés comme marginaux (littéralement à la marge - et qui pourtant occupent une importante place physique et psychique), ou plus largement pensés comme les « causes » des problématiques (sécuritaires, égalitaires, sociales, etc.) relatives à l'espace public alors même qu'ils en sont les « révélateurs ».

Références bibliographiques

Allport G.W., (1954), *The nature of prejudice*, Garden City/New York, Doubleday.

Bacqué M.-H., Fijalkow Y., (2006), « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte-d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, n° 63, pp. 63-83.

Beaud S., Masclet O., (2006), « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », Les Annales, HSS, n° 4, pp. 809-843.

Becker J.C., Whright S.C., Lubensky M.E., Zhou S., (2013), « Friend or ally: whether cross-group contact undermines collective action depends on what advantaged group members say (or don't say) », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 39 (4), pp. 442-455.

Boltanski L., (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.

Charmes E., (2009), « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La Vie des idées*, 10 mars, [en ligne] http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-approchecritique-de-la-mixite-sociale.html

Clair I., (2008), Les jeunes et l'amour dans les cités, Armand Colin

Clair I., Descoutures V., (2009), *Filles et garçons d'un quartier populaire parisien*, rapport final de recherche, DPVI/Mairie de Paris/CNRS.

Coing H., (1966), *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Éditions Ouvrières.

Coutras J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin

Desjours C., (2010), Le facteur humain, Paris, Puf.

Dubet F., Lapeyronnie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.

Fassin D., Fassin É. (dir.), (2006), *De la question sociale* à *la question raciale*, Paris, La Découverte.

Faure S., (2005), Rapports sociaux de sexe dans un grand ensemble HLM en transformation. La sexuation de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de l'adolescence, rapport final de recherche, financement Fasild.

Faure S., (2006), « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble HLM à Saint-Étienne », Espaces et sociétés, n° 2-3, pp. 124-125.

Fieulaine N., Cadel C., (2010), « Contextes et sens de l'engagement : Bellecour ou la topologie du champ psychologique », *Canalpsy*, pp. 5-9.

Flick U., (1992), «Triangulation Revisited: Strategy of Validation or Alternative? », *Journal for the Theory of Social Behavior*, vol. 22 (2), pp. 175-197.

Germain A., Rose D., (2010), « La mixité sociale programmée en milieu résidentiel à l'épreuve des discours critiques internationaux : le cas de Hochelaga à Montréal », Lien social et Politiques, n° 63, pp. 15-26

Giroud M., (2005), «"Résister en habitant": les luttes dans des quartiers populaires à l'épreuve du renouvellement urbain », *Contretemps*.

Giroud M., (2015), « Mixité, contrôle social et gentrification », *La Vie des idées*, 3 novembre, [en ligne] http://www.laviedesidees.fr/Mixite-controle-social-et-gentrification.html

Grafmeyer Y., (1995), Sociologie urbaine, Paris, Nathan.

Guimond S., (2011), « Stigmatisation et mouvements sociaux », in J.-C. Croizet, J.-P. Leyens, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Paris, Armand Colin, pp. 257-281.

Kebabza H., (2004), « La ségrégation sexuée dans les quartiers populaires », *Ville École Intégration*, n° 128.

Kellerhals J., Modak M., Perrenoud D., (1997), Le sentiment de justice dans les relations sociales, Paris, Puf.

Lapeyronnie D., (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation,* violence, pauvreté en France aujourd'hui, Paris, Robert Laffont.

Lelevrier C., (2010), «La mixité dans la rénovation urbaine: dispersion ou re-concentration?», Espaces et sociétés, n° 140-141, pp. 59-74.

Lelevrier C., (2011), Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine.
Trajectoires et rapports au quartier des « nouveaux arrivants », La Défense, Puca (Recherche).

Leostic F., (2010), « Effets sociaux et spatiaux de la politique de rénovation urbaine dans les quartiers en difficulté des villes françaises », *Lien social et Politiques*, n° 63, pp. 27-42.

Lepoutre D., (1997), « Cœur de banlieue. Codes, rites et langages », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 3.

Lewin K., (1951), Field theory in social sciences, New York, Harper.

Marlière E., (2008a), *La France nous a lâchés! Le sentiment d'injustice chez les jeunes de cités*, Paris, Fayard.

Marlière E., (2008b), « Les "jeunes de cité", territoires et pratiques culturelles », *Ethnologie française*, vol. 38, pp. 711-721.

Mucchielli L., (2003), « Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimation collectives », in M. Boucher, A. Vulbeau (dir.), Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations?, Paris, L'Harmattan, pp. 325-355.

Poiret C., (2005), « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques, quelques enseignements du débat nord-américain », Revue européenne des migrations internationales, vol. 21(1).

Prieur C., Dupont L. (dir.), (2012), « Les espaces des masculinités », *Géographie et cultures*, n° 83.

Runciman W.G., (1966), *Relative deprivation and social justice*, Berkeley, University of California Press.

Soulier N., (2012), Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions, Paris, Ulmer.

Staerklé C., Delay C., Gianettoni L., Roux P., (2007), *Qui a droit à quoi ? Représentations et légitimation de l'ordre social*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Tajfel H., Turner J.C., (1986), «The social identity theory of intergroup behavior », in S. Worchel, W. Austin (éds.), *Psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, pp. 7-24.

Vinet E., Cadel C., Fieulaine N., (2013), Étude-action sur les discriminations envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais. Non/-recours aux offres socioéducatives et de loisir, place dans l'espace public et ethnicisation des rapports sociaux (de sexe), rapport final rendu à la Ville de Lyon.

Wright S.C., Lubensky M., (2009), «The struggle for social identity: Collective action vs. prejudice reduction », in S. Demoulin, J.P. Leyens, J.F. Dovidio (éds), Intergroup misunderstandings: Impact of divergent social realities, New York, Psychology Press, pp. 291-310.

Biographies

ÉLISE VINET est chercheuse au sein du Groupe de recherche en psychologie sociale (EA4163) à l'université Lyon 2, chercheuse associée au LabEx Intelligence des mondes urbains (IMU), université de Lyon, et maîtresse de conférences en psychologie sociale à l'Institut de psychologie, université Lyon 2. Ses thèmes de recherche portent sur les enjeux de l'égalité des sexes dans les politiques publiques, sur les effets des contextes sociaux sur la dynamique des identités genrées, des ressentis discriminatoires, des rapports aux institutions et à « l'espace public », et sur l'expérimentation et l'évaluation de différentes techniques de formation à l'égalité des sexes, notamment du théâtre « populaire ». Elle est notamment l'auteur de « Bilan d'un programme de recherche pour l'action et en actions dans le champ de la politique de la Ville », et de « Rechercher en actions et sur l'action artistico-scientifique pour quelles transformations? », in E. Faure, E. Hernandez-Gonzales (dir.), La ville: quel genre?, Luxembourg, Le temps des cerises, 2017.

elise.vinet@univ-lyon2.fr

CYNTHIA CADEL est doctorante en psychologie sociale à l'Institut de psychologie de l'université Lyon 2, au sein du Groupe de recherche en psychologie sociale (EA4163).

cynthia.cadel@univ-lyon2.fr

ARNAUD BEAL est docteur en psychologie sociale à l'Institut de psychologie de l'université Lyon 2, au sein du Groupe de recherche en psychologie sociale (EA4163).

arnaud.beal@gmail.com